

RÉUNION DU CEDIN

Compte-rendu

Lundi 8 juillet 2019 – 17 heures

Bibliothèque Patrick-Daillier

Présents : F. Andia, E. Belova, P. Bodeau-Livinec, C. Bories, J. Bouloy, V. Chantebout, R. Chemain, L. Chuk-Hen-Shun, M. Degan, A. Diakite, B. Diallo, M. Duclaux de l'Estaille, J. Dupendant, M. Eudes, M. Forteau, L. Gomez Echeverri, V. Grandaubert, S. Grosbon, A. Hermet, F. Latty, S. Millan, A. Mostarshedi, G. N. Moussodji, Th. Mulier, A. Roux, J. Roux, A. Vernhes.

Excusés : J. Apparac, B. Beauchesne, A. Beaudouin, A. Ben Mansour, F. de Bérard, M. Beulay, A. Brejon, C. Breton, A.-L. Chaumette, M. Cuq, C. Debourg, C. Deplagne, A. Doumbia, S. Dumanoir, R. Edouard, M. Esnault, A. Fahrner, B. Farroukh, A. Foulatier, E. Gabriel, Ph. Guttinger, L. Jandard, L. Laithier, L. Lasnier, E. Marie, M. Montjoie, M. Nioche, A. Pellet, B. Samson, J.-M. Thouvenin.

1. CEDIN

- Membres du CEDIN

- *Recrutement* :
 - Léonor Jandard – recrutée en tant que maître de conférence en droit privé à l'UFR SSA (Sciences sociales et administration). Elle reste rattachée au CEDIN.
- *Départ* :
 - Clémentine Bories – recrutée en tant que professeure à l'Université Toulouse 1 Capitole. La réunion du CEDIN est l'occasion de féliciter Clémentine Bories et la remercier pour son investissement au sein du CEDIN depuis de nombreuses années.
- *Membres associés* :

L'Assemblée du CEDIN accueille à l'unanimité les membres associés suivants :

- Jelena Aparac – docteure en droit de l'Université Paris Nanterre (CEDIN)

- Clémentine Bories – professeure de droit public à l’Université Toulouse 1 Capitole
 - Aline Lemoine – doctorante à l’Université Paris 8 (thèse sur « La contribution de la Sixième commission (Commission juridique) de l’Assemblée générale des Nations Unies à la formation du droit international » sous la direction de Pierre Bodeau-Livinec)
 - Raphaël Maurel – doctorant à l’Université Clermont Auvergne (thèse sur « Les sources du droit administratif global » sous la direction de Franck Latty)
 - Thibaud Mulier – nouvellement recruté en tant que maître de conférences en droit public à l’Université Paris Nanterre et membre du CTAD.
- *Soutenances récentes :*
 - Jelena Aparac, « La responsabilité internationale des entreprises multinationales pour les crimes internationaux commis dans les conflits armés non internationaux » (dir. M. Eudes), le 20 mai 2019
 - Maxime Discours, « L’arbitrage international à l’épreuve de l’expansionnisme du droit de l’Union européenne » (dir. Mathias Audit), le 6 juin 2019
 - *Soutenances à venir :*
 - Constance Deplagne, « Les contrats sur le vivant dans le commerce international » (dir. Mathias Audit)
 - Sarah Stefano, « Le retour de l’État en droit international des investissements » (dir. Mathias Audit), le 11 juillet 2019
 - *Prix de thèse :*
 - Marie Duclaux de l’Estaille – prix Fritz-Bauer, décerné par le Ministère allemand de la Justice (thèse sur « Les stratégies juridiques en vue de l’abolition universelle de la peine de mort », en cotutelle sous la direction de Franck Latty et Andreas Zimmermann)
 - *Visiteur :*
 - Maxime Degan – doctorant de 3^e année de thèse à l’Université de Lomé qui fait un séjour de recherche de 10 mois au CEDIN
 - *Autres :*
 - Pierre Bodeau-Livinec vient d’être désigné directeur des études de l’ILA (International Law Association)

- Programme PAUSE

M. Aimé-Parfait Niyonkuru, chercheur burundais en exil, rejoindra le CEDIN pendant 10 mois à partir du 25 octobre 2019. Il faudra l’intégrer autant que possible aux activités de recherche (colloques, ouvrages collectifs...). Il travaille sur les droits de l’homme, le droit humanitaire, le droit international pénal...

- Doctorat *honoris causa*

A la suite d’un appel à candidatures de l’Université et après consultation du Conseil du CEDIN, la candidature du Président de la Cour internationale de Justice, S.E. Abdulqawi Ahmed Yusuf a été proposée avec succès par le directeur du CEDIN. Etant donné que M. Yusuf ne peut pas

venir pour la cérémonie en septembre, une autre date devra être déterminée, vraisemblablement au moment des vœux de début d'année 2020.

- Règlement intérieur du CEDIN

Le règlement intérieur est toujours en cours de révision. Un point important concerne l'élection de la direction du CEDIN, dont le mandat doit être renouvelé après l'évaluation de l'AERES/HCERES. Il conviendra de procéder à de nouvelles élections lors de la réunion de rentrée du CEDIN.

- Bureau des doctorants

Lors de la réunion de rentrée, il conviendra également de désigner le Bureau des doctorants (composé de trois personnes). Les doctorantes et doctorants du CEDIN prêts à s'investir activement, dont au moins un privatiste, sont invités à transmettre leur candidature auprès de la Secrétaire générale. Un message de rappel sera envoyé en septembre.

- Contrats doctoraux 2019

- *Contrats doctoraux de la COMUE* : le CEDIN a présenté la candidature de Marthe Riché. Le comité de l'Ecole doctorale a retenu la candidature d'un doctorant en science politique qui a obtenu *in fine* un contrat doctoral.

- *Contrats doctoraux de l'Université (7 contrats pour toute l'UFR DSP)* : tous les candidats doivent avoir déposé un dossier le 5 septembre 2019 au plus tard (c'est une sorte de déclaration d'intention). Le CEDIN pourra présenter deux candidatures. Un comité de sélection interne au CEDIN (qui se tiendra probablement le 6 septembre 2019) désignera les candidats du centre. Le CEDIN devra transmettre le nom des deux candidats qu'il présente avant le 12 septembre. Avant cette même date, les deux candidats sélectionnés devront compléter leur dossier avec leur projet de thèse, leur mémoire et leurs résultats de M2. Les auditions devant le Comité de l'Ecole doctorale auront lieu le 18 septembre 2019.

- Comités de suivi individuel (CSI)

Cette année, les comités de suivi individuel concerneront les doctorants qui s'inscriront en 3ème et en 5ème année. Les doctorants concernés ont déjà été contactés par le CEDIN pour la mise en place de cette procédure.

Franck Latty rappelle par ailleurs que chaque doctorant peut demander à bénéficier d'un « comité CEDIN » à tout moment de sa thèse pour discuter en profondeur de ses travaux avec des enseignants-chercheurs du centre. Les doctorants intéressés sont invités à contacter, en accord avec le directeur de thèse, Franck Latty et Lucyna Gomez Echeverri.

- Bibliothèque du CEDIN

Le courriel pour la planification de la permanence de la bibliothèque sera envoyé au début de septembre 2019. Les personnes concernées (les doctorants financés et les ATER) qui ont des

préférences de créneau peuvent se manifester auprès de Lucyna Gomez Echeverri dès maintenant.

- FIND

La semaine dernière a été organisée une réunion de la FIND. Deux points principaux ont été discutés : WebTV et demi-journée pluridisciplinaire. Concernant le premier point, la FIND veut regrouper sur une chaîne unique toutes les manifestations filmées au sein de l'UFR DSP. Cette idée n'impactera pas la visibilité du CEDIN car chaque centre y sera clairement indiqué. Quant au deuxième point, le thème de la demi-journée sera « L'urgence et le droit ». Un appel à communication pour les enseignants-chercheurs et les doctorants sera envoyé dès que la date sera fixée.

2. Suivi des programmes de recherche ComUE

- « Villes et droit international » (M. Forteau, A. Beaudouin)

Le 4ème colloque, « Villes, migrations et droit international », a été organisé à Nice le 6 juin 2019.

Concernant les publications, le 2ème colloque « Villes, violence et droit international » sera publié chez Pedone. Jean-Louis Iten publiera le 3ème colloque : « Ville, développement durable et droit international ».

- « Les camps et le droit » (L. Dubin, A.-L. Chaumette, M. Eudes, M. Beulay)

Les manuscrits seront envoyés à la Fondation Varenne probablement fin septembre 2019.

- « Les archives et le droit international » (P. Bodeau-Livinec, J.-L. Iten, Y. Potin)

Un colloque a été organisé à l'Université royale de sciences économiques et de droit à Phnom Penh le 10 juin dernier sur le thème « Les archives du Cambodge dans une perspective internationale ». Ce colloque a réuni des représentants des ambassades, des ministères, de l'UNESCO... L'après-midi était plus centré sur les archives françaises.

La prochaine étape sera un colloque de fin d'année (probablement le 29 novembre 2019) organisé aux Archives nationales par Yann Potin sur « Les archives et les institutions internationales ».

- « Les biens communs » (C. Bories, S. Boussard, A. Danis-Fatôme)

Le 25 juin 2019, à l'Université Paris Nanterre, a eu lieu une conférence sur « Les biens communs dans le droit positif » avec A. Lucarelli, S. Vernac, M. Dulong de Rosnay et V. Aubrée.

L'« acte II » de la réflexion autour du retour des collections muséales sera organisé le 3 octobre 2019 au Quai Branly (organisateurs : C. Bories, avec Ph. Charlier du Musée du quai Branly, C. Bouglé-Le Roux et M. Clément-Fontaine de l'UVSQ). Seront abordées des questions non

traitées lors de l'acte I qui a eu lieu en février dernier : le marché de l'art, le droit comparé... Un ouvrage commun transversal pour les deux journées d'étude est envisagé.

Un *workshop* sur « L'eau et les biens communs » (C. Bories, S. Boussard, avec l'Université Federico II de Naples) aura lieu les 23-25 octobre 2019 à la villa Finaly (Florence).

Le 22 novembre 2019 Béatrice Parance organisera une conférence sur la personnification de la nature.

3. Bilan des dernières manifestations (hors programmes ComUE)

- 14 juin 2019 : colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international », dans le cadre du cycle « Le droit international et les médias » (M. Forteau, F. Latty)

L'ensemble des intervenants et du public ont salué le succès de la manifestation. L'enregistrement vidéo de ce colloque est en ligne sur la chaîne du CEDIN (<https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#chaine-cedin>). La publication des actes doit intervenir dans des délais brefs (premier semestre 2020).

4. Prochaines manifestations (hors projets ComUE)

- Entretiens de droit international privé (F. de Bérard)

Pas d'information.

- Cycle « Droit international et médias » (M. Forteau, F. Latty)

Le colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international » a inauguré un cycle « Droit international et médias ». Franck Latty et Lucyna Gomez Echeverri ont monté un dossier en réponse à un appel d'offres de la ComUE pour des contrats post-doctoraux. Si le projet impliquant une docteure de l'Université de Nice (E. Legris) n'a pas été couronné de succès, le thème retenu (« Juridictions internationales et médias ») et le programme de conférences prévues peuvent d'ores et déjà donner lieu à de prochaines manifestations avec des représentants de juridictions, des universitaires de différentes disciplines.

Il est aussi prévu de monter un projet ANR sur la même thématique car il existe plusieurs champs à explorer (ex. les médias en temps de guerre...). Ceux qui souhaitent s'y impliquer sont invités à se manifester.

- Journée d'étude CDI/CEDIN « Ligne(s) rouge(s) et seuils en matière de recours à la force » (O. Corten et N. Hajjami)

Le colloque est reporté en 2020.

- automne 2019 : manifestation à l'occasion de la parution du Traité de droit et pratique de l'action humanitaire (M. Eudes, S. Szurek)

Cet évènement scientifique devrait avoir lieu le 14 novembre 2019 dans l'après-midi au bâtiment Grappin avec le soutien du CEDIN.

- Journée Patrick Daillier 2019 (S. Grosbon / R. Chemain)

La manifestation, qui sera plutôt une demi-journée, sera organisée par Sophie Grosbon et Régis Chemain le 13 décembre 2019. Deux thématiques sont envisagées : d'abord une approche généraliste sur l'actualité de l'Union européenne (sanctions économiques, Brexit, gestion des migrants, conflit israélo-palestinien...) ; ensuite une table ronde centrée sur un sujet (traités internationaux ou investissement international ou les deux). Il faudrait comme l'année dernière que la manifestation associe publicistes et privatistes (Vincent Chantebout fait part de son intérêt).

- 2020 : colloque « L'administration des juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec, F. Latty)

Pas d'évolution notable.

- 2020 : colloque sur le droit international humanitaire (M. Eudes)

Un colloque est envisagé au printemps 2020 à Dakar.

Marina Eudes est en effet en contact régulier avec Julia Grignon qui est professeure à l'Université Laval. Celle-ci a été chargée de relancer un réseau francophone de droit international humanitaire. Un colloque au Sénégal est susceptible de contribuer au développement d'une doctrine africaine francophone en droit international humanitaire.

5. Publications

- Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)

Les directeurs de l'ouvrage ont reçu la plupart des contributions. Les contributions manquantes sont attendues pour la fin juillet.

- Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées » (J.-M. Thouvenin)

La sortie devrait intervenir en septembre 2019 aux Editions Pedone.

- Actes de la journée en hommage à Hubert Thierry

Les actes vont sortir sous forme de publication à compte d'auteurs.

- Actes du colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale. Dialogue entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot)

Les contributions doivent être envoyées rapidement.

- Actes des deux journées d'étude sur la restitution des collections muséales (publication conjointe)

La publication est prévue plutôt pour début 2020.

- Actes du colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international » (M. Forteau, F. Latty)

Les actes du colloque devraient paraître assez rapidement. *V. supra.*

6. Partenariats du CEDIN

- ADESFA (Appui au développement de l'enseignement supérieur français en Afrique)

Il s'agit d'un appel d'offre qui a été lancé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour accompagner les initiatives de coopération académique des établissements français sur l'ensemble du continent africain. Le projet « Droit public et international des affaires », monté dans des délais très brefs par Pierre Bodeau-Livinec et Laurence Folliot-Lalliot (CRDP), n'a pas été retenu, mais la présence de Laurence Folliot-Lalliot à Dakar devrait permettre de développer de nouveaux partenariats.

- Coopération avec le CERDA (Tunisie)

Pas de développement notable.

- Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making*

Pas de développement notable concernant le CEDIN.

- Partenariat CEDIN/IDLO (International Development Law Organization): *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)*

Pas de développement notable concernant le CEDIN. Les Etats peuvent désormais candidater pour demander une assistance pour la négociation en matière d'investissement étranger et pour le règlement de litiges.

7. Divers – informations

- Ecole d'été de droit international de Nanterre / *Nanterre International Law Summer School*

La deuxième session de l'Ecole d'été, codirigée par Pierre Bodeau-Livinec et Anne-Laure Chaumette, a eu lieu en juin. Le bilan est très positif avec un nombre plus important d'étudiants que l'année dernière et un contenu de la formation très apprécié, en particulier dans ses aspects pratiques.

- 3-6 septembre 2019 : Semaine doctorale à Nice (« *Réciprocité et valeurs collectives : bilan actuel d'une dialectique traditionnelle* »)

La semaine est organisée par les universités de Nice et Milan. Les frais de séjour sont pris en charge par l'organisateur et le transport est financé par le centre de recherche du doctorant. Les doctorants sont invités à présenter une communication en rapport avec le thème général : « Réciprocité et valeurs collectives : bilan actuel d'une dialectique traditionnelle ». Ce thème est suffisamment général pour concerner de nombreux sujets de thèse. Au milieu de la semaine, les enseignants-chercheurs plus expérimentés font des interventions d'actualité. Les doctorants du CEDIN intéressés doivent se manifester sans délai.

- 40 ans du CEDIN en 2021

Un groupe de travail s'est réuni le 8 juillet 2019. L'idée a été retenue d'organiser plusieurs événements tout au long de l'année 2021, correspondant à différents publics : les internationalistes de droit public ou de droit privé, les Nanterrois (étudiants, collègues d'autres disciplines), et les cédiniens, actuels et anciens.

Une première manifestation début 2021 réunissant les Nanterrois lancerait cet anniversaire. Une journée d'étude sur la place du droit international dans les autres disciplines du droit et de la science politique pourrait donner lieu à un dialogue entre les internationalistes et des représentants des autres centres de recherche de l'UFR DSP. Cette journée pourrait être introduite ou conclue par une session mettant en avant la place historique du CEDIN au sein de l'Université Paris Nanterre.

Le deuxième événement serait un grand colloque de droit international, destiné aux internationalistes en premier lieu, qui pourrait être organisé en collaboration avec les centres de droit international d'autres universités (notamment avec les anciens cédiniens en poste dans ces universités). Les grands travaux thématiques du CEDIN depuis sa création (colloques organisés et ouvrages publiés notamment) pourraient constituer un fil conducteur permettant de mesurer les évolutions du droit international en ces domaines. Si un autre thème est retenu, les travaux du CEDIN pourraient être l'objet d'une série de conférences à format plus réduit tout au long de l'année 2021.

Le troisième événement pourrait réunir les cédiniens et les anciens cédiniens dans le cadre d'un séminaire de recherche de 3-4 jours en dehors de Nanterre (ont été évoqués : Provins, Goutelas, et la Villa Finaly à Florence), sur des thématiques à déterminer.

En parallèle, une exposition virtuelle sur le site du CEDIN (ou un site dédié) pourrait marquer les 40 ans du CEDIN, avec des photos des différentes époques du CEDIN, des interviews filmées des figures qui ont marqué l'histoire du centre et notamment de ses fondateurs, etc.

Toutes les autres idées sont les bienvenues.

- Ateliers d'écriture de thèse (Goutelas), association Paren(thèse)

Juliette Bouloy communique aux membres du CEDIN les informations suivantes :

- A la suite de l'appel à candidatures diffusé par le CEDIN, elle a participé à la retraite de rédaction de thèse au château de Goutelas, du lundi 17 au samedi 22 juin 2019. Le château de Goutelas se trouve entre Lyon et Clermont-Ferrand, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, à cinq heures de Paris environ. Le trajet s'est fait en co-voiturage ou en train et les frais de transports ont représenté la seule contribution financière demandée aux participant.es pour la semaine (compter 60 à 80 euros environ) – le reste des frais était pris en charge par les centres de recherche. Les doctorants dormaient dans de grandes chambres confortables de 1 à 2 personne(s), avec toilettes et salle de bain privées. Les repas étaient délicieux, préparés sur place et servis à heures fixes (sauf le petit-déjeuner en libre-service jusqu'à midi). Ont participé à l'atelier une quinzaine de doctorant.es, du CEJEC, du CREDOF, du CTAD, du CRDP et du CEDIN (Lalaina Chuk Hen Shun et Juliette Bouloy pour le CEDIN). L'encadrement était assuré par Laurence Sinopoli, Marjolaine Roccati et Jeanne de Gliniasty. En dehors des contraintes horaires liées aux repas, les doctorant.es étaient totalement libres de travailler à n'importe quelle heure du jour et de la nuit dans les salles fraîches du château ou sur la grande terrasse ombragée donnant sur la vallée. La semaine s'est découpée entre temps de travail individuel, ateliers de réflexion animés par les enseignantes (sur des thèmes tels que « l'après-thèse » ou « la méthodologie du droit comparé ») et rendez-vous individuels de thèse. L'accès à un court de tennis, à des chemins de randonnée variés et à un piano à queue leur a également été réservé.

- Juliette Bouloy est par ailleurs engagée au sein de l'association Paren(thèse) Ile-de-France qui lutte contre l'isolement des doctorant.es (toutes disciplines confondues) et l'enlisement des temps de thèse. Cette association propose régulièrement des journées de rédaction pour doctorant.es et étudiant.es de M2 à Paris avec un encadrement méthodologique à la rédaction, inspiré de l'ouvrage *Assieds-toi et écris ta thèse !* de Geneviève Belleville¹. Les 6, 7 et 8 septembre prochain, cette association organise une retraite de rédaction à l'Abbaye Notre-Dame de l'Ouye (Dourdan), en pension complète, pour un budget de 100 euros *maximum* par doctorant.e. Elle sera rythmée par des temps de rédaction dans de confortables salles de travail, des temps de pause dans le grand parc de l'Abbaye, des ateliers autour de l'expérience du doctorat et des activités de ressourcement diverses. Pour plus d'information, contacter Juliette Bouloy.

- AEDIN

Pas d'information. Le directeur du CEDIN espère que la prochaine promotion de M2 prendra le relais pour continuer de faire vivre l'association.

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=qbQ02vJkXQw>